



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

République tchèque

Question écrite n° 72637

Texte de la question

Nouvel entrant dans l'Union européenne depuis le 1er mai 2004, la République tchèque a ainsi acquis une nouvelle position politique avec laquelle notre pays se doit désormais de composer. Toutefois, il semblerait que le conflit en Irak ait terni quelque peu l'image et l'aura de la France en République tchèque, État ouvertement sous influence anglo-saxonne. Afin de redorer le blason de la France auprès de la Tchéquie, et de lever tous les éventuels malentendus passés mais toutefois encore présents dans les esprits, il semblerait particulièrement opportun que soit menée dans ce pays, et dans les meilleurs délais, une solide campagne de communication en direction du grand public tchèque, ainsi qu'une politique d'apaisement et de rapprochement politique et partenariale significative avec les autorités de Prague. En conséquence, Mme Chantal Robin-Rodrigo souhaite désormais connaître la position et les intentions de Mme la ministre déléguée aux affaires européennes au sujet de ce dossier.

Texte de la réponse

La France est soucieuse d'entretenir avec l'ensemble de ses partenaires de l'Union européenne un dialogue étroit et confiant. Cela vaut naturellement pour la République tchèque, avec laquelle la France entretient des liens denses forgés notamment par l'histoire. Ces relations font l'objet de toutes les attentions du Gouvernement. Ainsi le ministre des affaires étrangères et la ministre déléguée aux affaires européennes se sont rendus à Prague pour une importante visite de travail au mois d'octobre 2005, qui a été suivie du déplacement du Premier ministre tchèque en France. De nombreux responsables ministériels tchèques sont régulièrement reçus à Paris. Par ailleurs, la coopération bilatérale sera amenée à être renforcée dans tous les domaines (politique, économique, culturel, etc.) pour préparer les deux présidences successives de la France (second semestre 2008) et de la République tchèque (premier semestre 2009). Les autorités françaises ont ainsi à coeur de poursuivre leur rapprochement avec la République tchèque, dans la perspective de la relance du projet européen qui constitue le principal enjeu des prochaines années. La convergence réalisée entre les deux pays sur les perspectives financières est d'une importance centrale pour leur vision d'une Europe solidaire. Dans ce contexte, l'ambassade de France en République tchèque mène un travail de communication diversifié, à destination des milieux d'influence comme du grand public, afin de présenter les positions de la France. En outre, il convient de noter que, malgré les positions parfois différentes des deux pays sur certains aspects de politique internationale, la France conserve une bonne image en République tchèque. Celle-ci reste en effet en troisième position dans le classement des pays les plus appréciés par les Tchèques selon un sondage réalisé par l'agence STEM pour le journal tchèque Lidove Noviny en juin 2006. Les autorités françaises s'abstiennent d'utiliser le terme « Tchéquie » qui n'est pas conforme à l'appellation officielle en cours et renvoie à une période particulièrement sombre de l'histoire de ce pays.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72637

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 septembre 2005, page 8288

Réponse publiée le : 26 décembre 2006, page 13564